

**DELEGATION DE SIGNATURE A M CEDRIC FIOCCONI**

Monsieur Frédéric MIGNON, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **7-CA.24.034** du Conseil d'Administration du 26 juin 2024
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **M Cédric FIOCCONI** exerce les fonctions de **Responsable du Service Support, Service aux utilisateurs et outils collaboratifs**

Donne délégation à **M Cédric FIOCCONI** pour signer les actes suivants :

- Les marchés, les ordres de service, les bons de commandes inférieurs à 20.000 € HT, les décomptes généraux, les mises en demeure, les attestations de mainlevée de caution ou garantie et tout courrier ou décision relevant du suivi technique, administratif et financier des marchés relatifs à son domaine d'activité, à l'exception des avenants, des actes de sous-traitance et des décisions de résiliation ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande et l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis ;

Marseille, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Le Responsable du Service Support, Service  
aux utilisateurs et outils collaboratifs**

**SIGNÉ**

**Cédric FIOCCONI**

**Le Directeur Général**

**SIGNÉ**

**Frédéric MIGNON**

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**Notifié par remise en main propre le**